

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 1089 portant promulgation du décret n° 52-927 du 28 juillet 1952

n° 1089

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
22 octobre 1952

Numéro JO
n° 12 du 01/11/1952

Date du numéro
1 novembre 1952

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884 ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué, à la Côte Française des Somalis, le décret n° 52-927 du 28 juillet 1952, portant réglementation du service des comptes courants et chèques postaux dans les territoires relevant du Ministre de la France d'Outre-Mer (J.O.R.F. n° 185 du 2 août 1952, p. 7850).

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. SADOUL.